

## DEPARTEMENT DE L'ISÈRE

### COMMUNE DE LE CHEYLAS – 38570

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2017

L'an deux mil dix-sept et le vingt-et-un mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire.

Présents: Mmes et MM Roger COHARD, André PLISSON, Philippe DALBON, Claudine FRANCILLARD, Karim DALIBEY, Lionel ARGOUD, Pierre BARUZZI, Anne DALESSIO, Jean-Louis DELBES, Delphine DUMINI, Florence FAIS, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Jérôme LOOSDREGT, Stéphanie MENGOLLI, Claude ORTOLLAND, Antoinette PALMER, Michel SALVI

Ont donné procuration : Robert COUPLAIX à Claudine FRANCILLARD  
Marie-Claude CERANA à Philippe DALBON  
Thierry GALIFOT à Pierre BARUZZI  
Sophie HUYGHE à Karim DALIBEY  
Nicole JOULIA à Claude ORTOLLAND

Secrétaire de séance : Valérie GUGLIELMO-VIRET

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	Date de la convocation :	Date d'affichage de la convocation :	Date d'affichage des délibérations :
22	Vendredi 17 mars 2017	Vendredi 17 mars 2017	Lundi 27 mars 2017

#### **5 - Approbation du budget général et des budgets annexes – Exercice 2017**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les budgets primitifs au titre de l'exercice 2017 comme suit :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	
<b>Budget Principal</b>	7 368 876.15 €	5 224 746.05 €	
dont autofinancement		3 062 589.95	
<b>Budgets annexes</b>			
<b>Eau</b>	61 521.00€	637 294.36€	
<b>Assainissement</b>	212 265.00 €	DI	RI
		61 837.00 €	186 225.83 €
<b>Actisère</b>	0 €	0€	
<b>Belledonne</b>	655 000.00 €	335 000.00 €	
<b>Pérelles</b>	47 000€	70 399.74€	

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les budgets primitifs présentés au titre de l'exercice 2017.

**Décision : Adopté à l'unanimité**

